

Les rythmes scolaires

Intervenir sur les Temps d'Activités Péri-scolaires

Public visé

- Toute personne intervenant dans les TAP

Durée

2 x 3 heures

Nombre de Participants

10 à 15

Tarif

800€

Dates

Sur demande

Lieu

Sur site

Objectifs de la formation

- Réajuster l'information de la réforme pour chaque acteur
- Réajuster l'information de la réforme par rapport au territoire concerné
- Permettre un climat de travail apaisé
- Faire émerger un consensus sur la mise en place du projet.
- Faciliter la conduite d'une activité TAP
- Permettre un travail d'équipe plus efficace

Descriptif

« Le réforme des rythmes sera applicable à toutes les écoles du cycle primaire (maternelle et élémentaire) à partir de septembre 2014. Elle implique un étalement de la semaine d'école (24h) sur 4,5 jours et 3 heures de temps d'activité périscolaire (TAP).

Ces TAP, au carrefour des pratiques de l'animation et de l'école peuvent prendre des formes multiples selon les territoires et les choix d'organisation. Les domaines concernés par cette réforme sont larges (articulation des temps de l'enfant, découverte culturelle, principe de coéducation, ...), ce qui complique parfois la tâche des personnels qui interviennent de ce cadre là. D'où un besoin de préciser le cadre d'exercice. »

L'idée de ce module de formation est de faire le tri sur les attendus en termes d'objectifs pédagogiques mais aussi sur l'articulation des temps de l'enfant. Il est adapté à tous les profils d'intervenants (animateurs, ATSEM, enseignants, intervenants associatifs,...) ainsi qu'aux personnels exerçant des missions de coordination.

Ainsi autours d'échanges de pratiques mais aussi d'apports techniques sur la menée d'activité et la dynamique d'équipe, les contours de la réforme des rythmes se feront plus clairs et plus adaptables aux réalités de terrain.

Contact

Secteur formations

01 30 31 89 35

formations@ligue95.com